



## REGLEMENT

**Responsable de la Compétition :** CDTT 92  
01.58.34.70.73  
Email : cdt92@gmail.com

**Inscriptions :** Saisie des engagements sur l'espace mon club / sportif / inscriptions aux épreuves (<http://www.fft.com/monclub>).

**Date de clôture des inscriptions :** 10/05/2019  
**Date de l'épreuve :** 26/05/2019  
**Lieux :** Châtenay-Malabry et Courbevoie  
**Tarifs des engagements :** 3,60 €

\*\*\*\*\*

Sauf disposition particulière, le terme « joueur » utilisé dans ce règlement désigne indifféremment les joueurs ou les joueuses.

### Préambule

Le Grand Prix des Hauts de Seine est une épreuve organisée par le CDTT 92, destinée à valoriser la pratique de la compétition auprès des jeunes joueurs.

### ARTICLE 1 : Conditions de participation

Tous les joueurs doivent être licenciés « Traditionnels » à la F.F.T.T et être en possession de leur attestation de licence. Les joueurs licenciés « Promotionnels » basculeront automatiquement en « Traditionnels ». **La part départementale ne sera pas prélevée.**

### ARTICLE 2 : Licence et certificat médical

Chaque licencié doit être en règle avec la certification médicale. La mention « Certificat médical présenté » doit être inscrite sur son attestation de licence. Si cette mention n'apparaît pas, le licencié pourra être autorisé à jouer à condition de présenter le jour de l'épreuve un certificat médical datant de moins d'un an ou de prouver sa licenciation et sa certification médicale par consultation des informations issues de la base SPID ou via l'application FFTT. Tout joueur dont la licence ne serait pas validée dans la base fédérale ne sera pas autorisé à jouer.

### ARTICLE 3 : Catégories – Limitation

Chaque participant ne peut s'inscrire que dans sa catégorie (âge et sexe).

**Selon le nombre de participants dans les tableaux, le responsable de l'épreuve pourrait être amené à fusionner certains tableaux.**

Le Grand Prix des Hauts de Seine comporte 7 tableaux :

Tableau A : -11 ans garçons : de 500 à 550 points  
Tableau B : -13 ans garçons : de 500 à 550 points  
Tableau C : -15 ans garçons : de 500 à 550 points  
Tableau D : -18 ans garçons : de 500 à 550 points

Tableau E : -11 ans filles : 500 points maxi.  
Tableau F : -13 ans filles : 500 points maxi.  
Tableau G : -15/-18 ans filles : 500 points maxi.

#### **ARTICLE 4 : Engagements**

Les engagements doivent être saisis sur l'espace « monclub » via l'adresse internet <http://www.fft.com/monclub/>, en sélectionnant l'épreuve dans la rubrique « SPORTIF », sous-rubrique « Inscriptions aux épreuves ».

La clôture des engagements est fixée au **10 mai 2019 (midi)**. Seuls seront pris en compte les engagements saisis à cette date.

#### **ARTICLE 5 : Remplacement d'un joueur**

En cas d'indisponibilité d'un joueur, le jour de la compétition, il pourra être remplacé par un autre joueur de la même catégorie d'âge.

#### **ARTICLE 6 : Déroulement sportif**

Les joueurs seront répartis par poules de 3 à 4 joueurs. Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour un TED (tableau à élimination directe).

Les autres seront éliminés.

Les poules seront construites de telle sorte qu'il y ait un minimum de 3 joueurs dans chaque poule, les joueurs inscrits mais absents au moment de la construction des poules seront ignorés. (Lire également l'article 10 sur les retards).

En cas de faible participation dans un ou plusieurs tableaux, le responsable de l'épreuve pourra adapter le déroulement selon la formule la mieux adaptée (composition des poules et nombre de qualifiés) ou procéder à la fusion de tableaux.

**Pour tous les tableaux :** Quels que soient le tableau et la formule choisie, aucune partie de classement ne sera jouée, sauf pour les perdants des ½ finales (places 3 et 4).

#### **ARTICLE 7 : Déroulement des rencontres**

Les parties se déroulent au meilleur des 5 manches de 11 points (3 manches gagnantes) sur une table dans l'ordre suivant :

Poules de 4 joueurs : **1-3 2-4 1-2 3-4 1-4 2-3**

Poules de 3 joueurs : **1-3 1-2 2-3**

Les joueurs sont tenus d'arbitrer sur sollicitation du Juge Arbitre.

#### **ARTICLE 8 : Tenue - Balles**

Une tenue réglementaire est obligatoire pour chaque participant(e).

Les balles utilisées seront de couleur blanche. La couleur du maillot ne pourra pas être blanche.

#### **ARTICLE 9 : Pointage**

Le pointage des joueurs s'effectuera, pour toutes les catégories, une demi-heure avant le début de l'épreuve. Les horaires et lieux d'évolution des différentes catégories seront établis ultérieurement en fonction des engagements et diffusés aux correspondants des associations.

#### **ARTICLE 10 : Retard – Forfait**

Un retard de 15mn sera toléré. Si le joueur se présente à la table de juge-arbitrage avant l'expiration de ce délai, il sera intégré à une poule existante sans se préoccuper de ses points ou des points et club d'appartenance des autres joueurs de la poule.

Tout joueur absent 15 minutes après le début du tableau sera déclaré forfait. Aucune réintégration ne pourra avoir lieu passé ce délai.

#### **ARTICLE 11 : Récompenses**

Une récompense sera remise aux **quatre premiers** de chaque **tableau**.

Les places 3 et 4 seront jouées en même temps que les finales.

En cas de fusion de tableaux, des parties supplémentaires seront organisées afin d'établir un classement **des quatre premiers de chacun des tableaux initiaux**.

Le montant des engagements sera ajouté à la facture départementale adressée à chaque association.